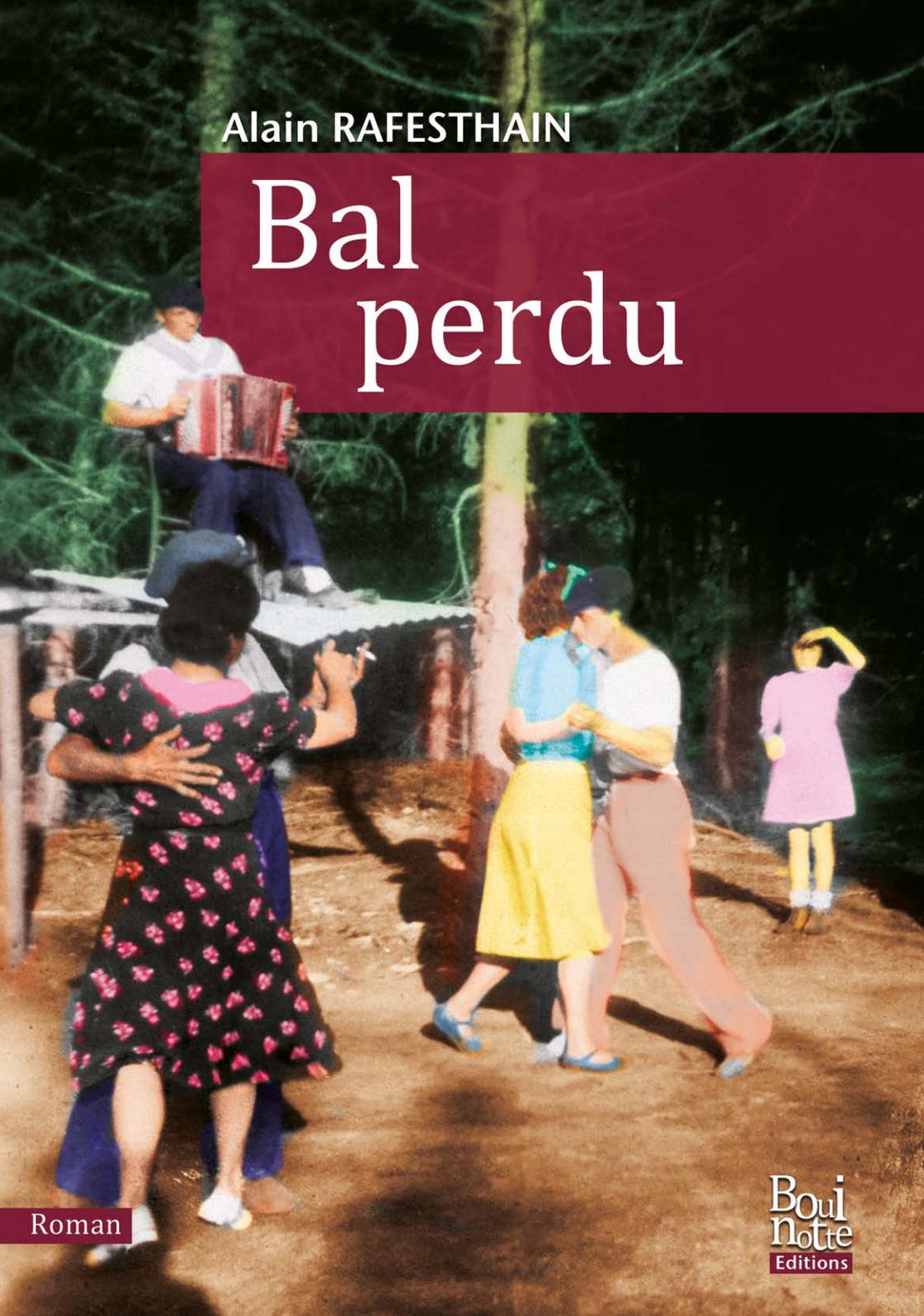


Alain RAFESTHAIN

Bal perdu



Roman

Boul
Notte
Editions

© Éditions La Bouinotte, 2024

Tous droits de reproduction, adaptation et traduction réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-36975-234-9

Coordination éditoriale : Gilles Boizeau

Composition couverture : Isabelle Gaudin Fomproix

Illustration de couverture : Charbonniers du Vercors

© Coll. Musée dauphinois – Département de l'Isère

Composition intérieure : Aurélie Camarasa – aurelie.camarasa@yahoo.fr

BAL PERDU

ROMAN

INFOS TECHNIQUES

TITRE : Bal perdu

GENRE : roman

AUTEUR : Alain Rafesthain

FORMAT : 150 x 210 mm

DOS : 10,5 mm

144 pages

EDITEUR : La Bouinotte

ISBN : 978-2-36975-234-9

EAN : 9782369752349

PRIX PUBLIC : 17 €

POIDS : 200 g

SORTIE : 6 février 2024



DISTRIBUTION

• Éditions La Bouinotte
26 Rue de Provence
36000 CHÂTEAUROUX
02 54 60 08 06
SIRET : 390 998 375 000 62

Commerciale :
Vanessa GAGÉ
06 79 97 86 88
vanessa.gage@labouinotte.fr

Gestion des commandes :
Juliette MASCLE
commandes@labouinotte.fr

RÉSUMÉ

Au début des années 60, le paisible village solognot de Presly est secoué par la mort d'un de ses citoyens, fauché par une voiture alors qu'il traversait une route. Un banal accident ? Peut-être... Mais René Corbin, amant apprécié selon la rumeur, compte quelques ennemis parmi les hommes de la commune. Et l'ouverture du caveau familial va révéler une drôle de surprise : sous la pierre tombale repose déjà un cadavre. Le premier acte d'une enquête minutieuse pour laquelle vont devoir collaborer -non sans mal- l'inspecteur Dabert, de la PJ d'Orléans, et l'adjudant Charmiol, commandant de la brigade de La Chapelle d'Angillon. Ensemble, ils vont remonter le fil d'une histoire qui va raviver des plaies vieilles de vingt ans, à l'époque du maquis, des trafics inavoués et des bals clandestins, au milieu des bois. Là où tout a commencé.

AUTEUR

Alain RAFESTHAIN

Originaire de Presly, dans le Cher, Alain Rafesthain a longtemps exercé des mandats politiques (président du Conseil général du Cher et président de la Région Centre, notamment) qui en ont fait une personnalité de premier plan en Berry. Il a publié près d'une dizaine d'ouvrages, dont une grande partie consacrée à l'histoire de la Résistance dans son département. Son œuvre romanesque s'inspire beaucoup de son enfance solognote.



© Coll. Musée dauphinois - Département de l'Isère

Alain RAFESTHAIN

BAL PERDU

ROMAN

Éditions La Bouinotte
26, rue de Provence, 36000 Châteauroux
www.labouinotte.fr
2024

DU MÊME AUTEUR

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Mémoires de Paix (récit, 2009). Prix Guy Vanhor 2009
La fosse aux loups (roman, 2010)
Le moulin du Gué aux Ânes (roman, 2012)
Monzami (roman, 2013).
Le Thym de Bergère, tome 1 : Les sabots vernis (roman, 2015).
Le Thym de Bergère, tome 2 : Un dernier vol de grues (roman, 2016).
Le Thym de Bergère, tome 3 : Les nuits de pleine Lune (roman, 2017).
Les ombres de Chanteloup (roman, 2018)
Le Bonheur en héritage (récit, 2009).

AUTRES ÉDITEURS

AUX ÉDITIONS ROYER :

Le maquis de Souesmes en Sologne
La Résistance aux mains nues. Prix 1987 de la Ville de Bourges
1944... et le Cher fut libéré
La Liberté guidait leurs pas
Mémoire de la Résistance dans le Cher
Le Cher sous Vichy (La vie quotidienne)
Le Cher sous Vichy (Collaboration, persécutions et délation)
Pain amer (roman). Lauréat 1997 du prix Arts et Lettres de France
Les feux de la Saint-Jean (roman)
Le cri de la Chavoche (roman)
Quand les Uhlans passèrent la Loire (roman)

AUX ÉDITIONS A À Z PATRIMOINE :

Les Régions dans la Nation (essai)

AUTOÉDITION :

Agnan (roman, 2022)

LE CHAUFFARD

René Corbin était mort trois jours plus tôt. D'une mort violente. Une voiture l'avait fauché alors qu'il traversait la route de Nançay, pourtant peu fréquentée. Il avait été tué sur le coup mais on ignorait qui était au volant du véhicule dont on n'avait retrouvé sur place que des bris de verre semblant provenir d'un phare. Le chauffeur, aux dires d'un passant qui avait vu la scène, conduisait une camionnette bleue et ne s'était pas arrêté. Pour les gendarmes, il pouvait s'agir d'un accident, le conducteur ayant été aveuglé par le soleil, éblouissant et bas sur l'horizon en cette fin d'après-midi du mois de mai. Ils supposaient que, affolé par ce qui venait de lui arriver, l'homme – ou peut-être la femme car le témoin n'était pas capable de préciser – avait choisi de ne pas stopper et avait pris la fuite. Mais ils n'excluaient pourtant pas un geste volontaire, un meurtre déguisé, car le défunt n'était guère apprécié à Presly. Les enquêteurs n'écartaient pas totalement non plus la piste d'un malaise dont aurait été victime René Corbin au milieu de la chaussée. Une autopsie

devait d'ailleurs être réalisée d'un jour à l'autre pour savoir si la mort était due au choc ou avait une origine naturelle qui avait précédé celui-ci. À vrai dire, personne ne croyait vraiment à cette thèse et même si elle devait être avérée, cela n'aurait en rien excusé la fuite du chauffard. Et pourquoi pas un suicide ? s'interrogeaient même certains.

Pour l'heure, malgré les efforts d'un employé municipal qui était venu avec une tonne pour nettoyer la route, une tache brunâtre subsistait sur le bitume sans parvenir à masquer les traces éparses de la craie qui avait servi à délimiter la silhouette au sol. Choqués, les habitants qui devaient passer par là préféraient rallonger leur trajet de quelque trois cents mètres en empruntant un petit chemin empierré qui contournait le lieu de l'*accident*. Pire, une vieille qui habitait une ancienne longère, face à l'endroit du malheur, ne supportait pas d'en revoir la scène et était partie pour quelques jours – le temps d'oublier un peu – chez sa fille qui habitait le village voisin.

Il était pourtant aussi des âmes que la curiosité malsaine poussait à venir sur les lieux du drame. Elles avaient dû attendre que les gendarmes en libèrent l'accès et cela avait pris du temps : après la venue des pompiers, celle du médecin légiste et le temps nécessaire aux enquêteurs pour explorer la scène, était venu le moment de la recherche des témoins qui s'était avérée très décevante. Une seule personne avait déclaré avoir assisté au choc mais on n'excluait pas totalement qu'il y en eût d'autres qui préféraient se taire pour avoir la paix.

Parmi tous les curieux, un œil averti aurait distingué une catégorie particulière, celle des femmes – nombreuses – qui avaient été les maîtresses du défunt. En cette année 1960, la plupart des hommes étaient encore bûcherons ou ouvriers agricoles tandis que leurs épouses, ménagères au foyer, disposaient de beaucoup de liberté une fois leurs enfants partis sur les bancs de l'école communale. Car il se murmurait parmi la gent féminine que René Corbin était beaucoup plus talentueux en amour que la plupart des maris. Il est vrai que ceux-ci, harassés par leur journée de labeur, avaient forcément les sens émoussés tandis que le fringant amant qui allait fêter ses 37 ans et qui vivait dans l'oisiveté semblait dans la plénitude de ses moyens.

Pour l'adjudant Chamiol, un Auvergnat qui commandait depuis peu la brigade de Gendarmerie de La Chapelle, il y avait là double piste d'investigation : découvrir de quoi vivait le défunt et, surtout, vérifier si un mari jaloux ne pouvait être, par vengeance, celui qui avait renversé René Corbin. Il avait tout de suite écarté l'hypothèse d'une femme au volant : il y en avait si peu, en dehors de la comtesse de Mauzet, qui conduisaient dans le canton.

Il s'était d'abord attaché à rechercher qui possédait à Presly une camionnette bleue et n'avait identifié personne.

— On peut abandonner l'hypothèse du mari jaloux, en avait conclu le gendarme Tillet.

— Pas si sûr, avait aussitôt fait remarquer l'adjudant, le véhicule a pu être emprunté ou le chauffard a pu être commandité.

On le voit, la gendarmerie ne croyait guère à l'accident pas plus qu'elle ne pensait crédible l'éventualité du malaise. C'est pourquoi, sans attendre les résultats de l'autopsie, Chamoliol réquisitionna la salle du Conseil municipal pour y entendre les hommes du village, les uns après les autres. Il réalisa vite que ce ne serait pas une mince affaire car si Presly n'était peuplé que de quelque 400 habitants, il y avait une bonne centaine d'hommes de 18 à 75 ans – il avait estimé qu'au-delà ils étaient mariés à des femmes d'âge canonique – qu'il fallait convoquer les uns après les autres afin de vérifier s'ils avaient un alibi.

Tous prirent très mal cette nouvelle car ils acceptaient difficilement le fait d'être considérés comme suspects, et donc potentiellement trompés, sans compter – et c'était peut-être ce qui les mettait le plus en colère – qu'ils perdraient une demi-journée de travail.

L'enquêteur était un homme avisé et décida d'abord d'auditionner les maris avec leurs épouses. Il voulait par lui-même juger lesquelles avaient été en capacité de séduire René Corbin et il se félicita de son initiative. Beaucoup étaient tellement disgracieuses ou abîmées par les naissances successives qu'il ne pouvait les imaginer dans les bras d'un amant et il ne voyait pas comment leurs hommes auraient pu les soupçonner d'infidélité. À vrai dire, il ne concevait pas davantage comment ils avaient pu en tomber amoureux.

Assez sûr de son jugement, il ne retint qu'une vingtaine de couples dont il nota les noms avant de les renvoyer pour convoquer les maris ultérieurement.

Il prit son enquête très à cœur, au point de commencer à demander l'avis du maire sur chacun d'entre eux. Celui-ci, Alexis Jobineau, un cantonnier sympathique et jovial, maudissait le ciel d'avoir envoyé une telle malédiction sur le village. Non seulement, il ne savait pas quand, dans l'attente des résultats de l'autopsie, allaient pouvoir être organisées les obsèques, mais il craignait que ce soit à lui de le faire. On ne connaissait pas de famille au défunt qui n'avait manifestement laissé aucune consigne, ce qui ne surprenait personne car, à 37 ans, on pouvait supposer que la mort n'ait pas été sa préoccupation première. Et pourtant, dès son arrivée à Presly, il avait fait poser un caveau dans la concession perpétuelle qu'il avait acquise au cimetière. Cela avait beaucoup fait jaser au lavoir : ce n'était pas la coutume parmi le petit peuple qui n'en avait de toute façon pas les moyens.

Pour se sentir moins seul face à ce qui le dépassait un peu, l'édile s'en était ouvert au curé, l'abbé Denizot, qui n'avait su que lui répondre :

— On n'est pas sûr que ce ne soit pas un suicide et, dans ce cas, je ne peux célébrer de cérémonie religieuse sans en référer à l'évêque. En principe ceux qui se donnent la mort n'y ont pas droit. Seul Dieu dispose de la prérogative de mettre fin à nos jours.

Heureusement, André Pinson, le secrétaire de mairie, tergiversait moins et avait rassuré son maire : il ferait son affaire de toutes les formalités.

À l'adjudant, l'élu n'avait pu que donner de bonnes informations sur chacun des hommes en passe d'être entendus,

ce qui ne fit pas avancer l'enquête. Les éléments rapportés par le gendarme Tillet ne l'aidèrent pas davantage :

— Aucun des suspects potentiels ne possède le permis de conduire. La piste peut être abandonnée...

— Pas si vite ! Beaucoup conduisent un tracteur dans la ferme qui les emploie et ça ne doit pas beaucoup les embarrasser de se mettre au volant d'une camionnette.

— C'est vrai, je n'y avais pas pensé, sans compter que le chauffard peut venir d'une autre commune.

Les auditions commencèrent sans que Chamliol abordât de front la question qui le préoccupait :

— Parliez-vous régulièrement à René Corbin ? Étiez-vous en bons termes avec lui ? Savez-vous de quoi il vivait ? Lui connaissiez-vous des ennemis ? Avez-vous déjà vu une camionnette bleue à Presly ?

Ce n'est qu'ensuite qu'il en venait inmanquablement au point qui lui semblait essentiel :

— Où étiez-vous au moment de l'*accident* ?

— Je débardais mon bois aux *Quatre-Boulas*.

Ou bien encore :

— Je commençais les foins à Sommerère.

Chamliol notait tout et chargeait Tillet d'aller vérifier au fur et à mesure. Celui-ci enfourchait alors son vélo de service car la *Juvaquatre* de la Gendarmerie était réservée à l'adjudant. Il se rendait par monts et par vaux et parcourait des kilomètres à n'en plus finir tellement la commune est vaste. Dans les fermes, la présence de l'homme interrogé

était facile à vérifier mais c'était beaucoup plus aléatoire si celui-ci avait déclaré se trouver seul dans les bois. Il n'y avait que les gardes-chasse à pouvoir en témoigner s'ils s'étaient trouvés à passer par là mais soit ce n'était pas le cas, soit leurs souvenirs étaient trop imprécis et alors le doute subsistait.

Chamiol avait le sentiment de ne pas avancer même si ses interrogatoires lui prirent dix bonnes journées. La perquisition au domicile du défunt lui en prit une autre et ne lui apporta rien si ce n'est la découverte d'une grosse somme en liquide – 15 000 nouveaux francs – à peine cachée puisque rangée dans le tiroir d'une table de nuit. Cela lui permit d'établir avec certitude que l'argent n'était pas le mobile du crime. D'ailleurs, aucune intrusion n'avait été relevée dans la maison de René Corbin, une bâtisse modeste mais bien tenue.

Au bureau de poste, Madame Vigny donna une indication qui expliquait en partie la présence de liquidités chez le défunt : celui-ci recevait chaque mois un mandat de 2000 nouveaux francs qui lui venait de Paris sans qu'elle soit certaine du nom de l'expéditeur, un certain Vernais... ou Vernoy.

Chamiol remarqua qu'il était loin d'en gagner autant tout en pensant tenir une information à creuser :

— Quand le prochain mandat arrivera, ne le renvoyez pas sans m'avoir alerté, je veux le conserver comme pièce à joindre au dossier.

Les jours s'écoulaient et les résultats de l'autopsie parvinrent enfin à l'adjudant : René Corbin avait été victime

Au début des années 60, le paisible village solognot de Presly est secoué par la mort d'un de ses citoyens, fauché par une voiture alors qu'il traversait une route. Un banal accident ? Peut-être... Mais René Corbin, amant apprécié selon la rumeur, compte quelques ennemis parmi les hommes de la commune. Et l'ouverture du caveau familial va révéler une drôle de surprise : sous la pierre tombale repose déjà un cadavre. Le premier acte d'une enquête minutieuse pour laquelle vont devoir collaborer -non sans mal- l'inspecteur Dabert, de la PJ d'Orléans, et l'adjudant Charmiol, commandant de la brigade de La Chapelle d'Angillon. Ensemble, ils vont remonter le fil d'une histoire qui va raviver des plaies vieilles de vingt ans, à l'époque du maquis, des trafics inavoués et des bals clandestins, au milieu des bois. Là où tout a commencé.

Alain RAFESTHAIN

Originaire de Presly, dans le Cher, Alain Rafesthain a longtemps exercé des mandats politiques (président du Conseil général du Cher et président de la Région Centre, notamment) qui en ont fait une personnalité de premier plan en Berry. Il a publié près d'une dizaine d'ouvrages, dont une grande partie consacrée à l'histoire de la Résistance dans son département. Son œuvre romanesque s'inspire beaucoup de son enfance solognote.

17 €

ISBN : 978-2-36975-234-9



La Bouinotte
www.labouinotte.fr